

VIDE GRENIER LOCQUeltas 56390

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

EXPOSANTS : 7H-18H VISITEURS : 8H-18H

Contact Tel : 07.66.47.97.98

Email : videgrenierlocqueltas@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : E-mail :

ATTESTATION

Je déclare sur l'honneur, ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à le Signature

★ Il est interdit de vendre des produits neufs, alimentaires et des animaux morts ou vivants.

Fournir une photocopie de pièce d'identité recto-verso avec la réservation ou la présenter le jour du vide grenier

Type : (entourer)

N° de pièce d'identité :

PASSEPORT

Date de délivrance :

CARTE D'IDENTITE

Lieu de délivrance :

PERMIS DE CONDUIRE

TARIFS

13€ L'emplacement de 5m x 5m soit 25m² : extérieur

4€ le mètre linéaire avec table(s) : intérieur

3€ le mètre linéaire sans tables(s) : intérieur/extérieur

Emplacement extérieur 25m² : x 13€ = €

Nombre de m linéaire intérieur avec table : x 4€ =€

Nombre de m linéaire intérieur sans table : x 3€ =€



*** N'OUBLIEZ
PAS VOTRE
CHAISE !!**

★ **Seules les inscriptions avec règlement sont définitives**

À retourner à Amicale Laïque 33 rue Désiré Caudal 56390 Locqueltas

Avec votre chèque libellé à Amicale Laïque de Locqueltas

REGLEMENT

Art 1

Seront déclarés exposants les personnes Ayant réservé leur emplacement à l'aide de cette présente fiche, accompagnée du règlement.

Art 2

Les exposants devront avoir obligatoirement Une pièce d'identité le jour du vide grenier.

Art 3

Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir dès 8h. En cas d'absence, la place sera redistribuée.

Art 4

Les exposants devront laisser leur emplacement propre.

Art 5

En raison des frais engagés, les absences ne peuvent donner droit au remboursement de l'inscription.

Art 6

Il est interdit de laisser les objets invendus à l'intérieur ET à l'extérieur de la salle.

Art 7

Nous nous réservons le droit d'annuler le vide grenier si les conditions sanitaires nous y obligent. Dans ce cas, les inscriptions définitives seront remboursées.